

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET GEOMORPHOLOGIQUE

Cette entité 143 qui englobe 6 entités de niveau local se localise au Sud Est du département de l'Hérault et s'étend de part et d'autre de la ville de Montpellier. Elle se rencontre depuis la vallée de l'Hérault (commune de Pézenas) à l'Ouest jusqu'à proximité du Vidourle et tout au moins jusqu'à la commune de St Brès à l'Est. L'extension sous couverture de cette entité vers l'Ouest, au-delà de Villeveyrac, vers le Sud sous les étangs littoraux et le cordon dunaire et vers le Sud Est sous la plaine de Mauguio est mal connue. Cette entité occupe donc une zone comprise entre St Paul et Valmalle et St Brès au Nord, Palavas et Sète au Sud et Pézenas à l'Ouest.

On distingue géographiquement :

- au Nord les formations calcaires du Causse d'Aumelas, de la Montagne de la Moure et du Pli occidental de Montpellier, ainsi que du Pli oriental de Montpellier ;
- au centre, le bassin de Montbazin – Gigean qui se poursuit jusqu'à Fabrègues, qui s'avère une zone sans relief;
- au Sud le massif de la Gardiole qui sépare le bassin de Montbazin Gigean des basses plaines littorales ;
- les plaines littorales en bordure des Etangs et de la Mer.

Sur cette entité, l'urbanisation est très développée avec la ville de Montpellier et l'ensemble de son agglomération, mais aussi avec la ville de Sète et les communes proches et de manière générale sur l'ensemble du littoral. Les formations calcaires affleurantes sont intensément urbanisées, à l'exception du Causse d'Aumelas, de la Montagne de la Moure et de la partie haute de la Gardiole.

Il s'agit d'un secteur à altitude qui ne dépasse pas 100 m, hormis sur ces entités calcaires que sont le Causse d'Aumelas, la Montagne de la Moure, le Pli de Montpellier, la Garrigue de Tamareau et la Gardiole. Sur celles-ci le paysage est nettement plus vallonné et le Grand Puech sur la commune d'Aumelas constitue le point culminant (349 m NGF).

Cette entité bénéficie d'un climat typiquement méditerranéen avec un nombre de jours de précipitations peu nombreux, mais avec des averses parfois violentes, notamment en automne de septembre à décembre, lors de ce que l'on appelle un épisode cévenol, causant fréquemment des inondations (en moyenne, 2 à 3 épisodes méditerranéens par an). Au contraire, l'été est souvent très sec, avec seulement quelques précipitations en juillet et en août liées aux orages. Les précipitations annuelles moyennes sont comprises entre 620 mm à Sète et 820 mm à Castelnau le Lez (commune située sur l'entité correspondant au Pli oriental de Montpellier). La température moyenne annuelle sur cette entité est de 14 °C environ.

INFORMATIONS PRINCIPALES

| | |
|------------------------------------|--|
| Nature : | Système aquifère |
| Thème : | Intensément plissé |
| Type : | Milieu karstique |
| Superficie totale : | 863 km ² |
| Entité(s) au niveau local : | 143A : Calcaires jurassiques du secteur de Plaissan 143B : Calcaires jurassiques du bassin de Villeveyrac 143C : Calcaires jurassiques du secteur d'Aumelas, Vène, Issanka, Cauvy 143D : Calcaires jurassiques de la Gardiole Est 143E : Calcaires jurassiques du secteur Mosson 143F : Calcaires jurassiques du Pli Est de Montpellier |

GEOLOGIE

Les calcaires du Jurassique supérieur qui composent cette entité 143 affleurent en deux ensembles géographiques distincts que sont au Nord le Pli (occidental et oriental) de Montpellier avec le Causse d'Aumelas et la Montagne de la Moure et au Sud la terminaison du massif de la Gardiole. Entre ces deux ensembles, le bassin de Montbazin – Gigean, qui est dû à une phase de distension d'âge oligocène, est comblé par des formations de marnes, grès, molasses, calcaires du Miocène essentiellement (entité 557C1).

Vers l'Ouest au-delà de Sète, Loupian et Villeveyrac, ces calcaires jurassiques disparaissent aussi sous des dépôts plus récents que sont les formations du Crétacé supérieur, puis les dépôts éocènes et miocènes (entité 557C1). Au Sud Est de la Gardiole, les calcaires jurassiques disparaissent sous des dépôts quaternaires et tertiaires (entité 328E2). Enfin, au Sud Est de Montpellier, les calcaires jurassiques constituant cette entité 143 s'enfoncent très rapidement sous des dépôts tertiaires et quaternaires (entité 328E1).

A noter que dans le secteur de Murviel lès Montpellier, le Lias apparaît en fenêtre. Il s'agit du substratum marneux de l'épaisse série de calcaires, calcaires dolomitiques, dolomies et calcaires marneux du Jurassique supérieur et moyen formant cette entité 143.

Le Pli de Montpellier est essentiellement lié aux mouvements tangentiels de la fin de l'Eocène (phase pyrénéenne). D'autres phases orogéniques anté ou post éocènes ont surimposé des effets secondaires à la tectonique éocène. Le pli de Montpellier a provoqué le déplacement des assises carbonatées jurassiques sur le substratum primaire et le chevauchement du Crétacé et du Paléocène. La semelle plastique ayant permis ce mouvement est constituée pour l'essentiel par les assises salifères du Trias. Il en résulte un grand contact anormal constituant la limite septentrionale du système.

Les formations du Jurassique supérieur sont représentées essentiellement par des calcaires, voire des dolomies et des calcaires marneux notamment à l'Oxfordien. Cependant, les faciès calcaires sont largement dominants.

Dans le fossé de Montbazin Gigean, les formations tertiaires sont représentées par une série de marnes, grès, conglomérats et molasses de l'Oligocène et du Mio-Pliocène. Les faciès molassiques se rencontrent notamment dans le secteur de Pignan, mais la nature lithologique est variable. L'épaisseur de cette série tertiaire dépasse 200 m au centre du bassin et la position du toit des calcaires jurassiques n'est réellement connue qu'en bordure de cette structure.

Sur les plaines littorales, en dessous des dépôts récents, on rencontre des formations essentiellement marneuses dans le Miocène et l'Oligocène (cf. forage de recherche géothermique sur la presqu'île de Maguelonne). Au Sud de Montpellier et sur un axe suivant approximativement l'autoroute A9, un haut fond calcaire a été mis en évidence alors que les calcaires jurassiques plongent rapidement sous la ville de Montpellier et au Sud de ce haut fond, en direction du littoral.

HYDROGEOLOGIE

L'aquifère jurassique du Pli de Montpellier, auquel on rajoute le Causse d'Aumelas (143) est composé de calcaires marins massifs qui ont subi des déformations conséquentes et une importante karstification lors de la phase d'émergence au Crétacé. Vers le Sud, les calcaires jurassiques affleurant correspondent au massif de la Gardiole. Les formations calcaires de la Montagne de Sète sont aussi rattachées à cette entité 143.

Les principaux exutoires de ces aquifères karstiques sont la source d'Issanka, la source de la Vène (écoulement temporaire), la source sous-marine de la Vise émergeant dans l'Etang de Thau, la source de Cauvy et la source d'Ambressac, toutes ces émergences étant issues des écoulements sur les affleurements calcaires de l'entité 143C (Aumelas, Vène, Issanka, Vène et Cauvy). Il faut ajouter le système comprenant la grotte de la Madeleine, le Creux de Miège et la Robine de Vic qui constituent les points de sortie de l'entité Gardiole Est (143D) et la source d'Avy à Grabels associée à la source du Martinet à Juvignac pour la partie septentrionale de l'entité 143E (Mosson). Par contre, il n'existe pas de sorties pérennes sur les entités 143A (secteur de Plaissan), 143 B (secteur de Villeveyrac), partie méridionale de l'entité 143E (secteur Mosson) et l'entité 143F (Pli oriental de Montpellier).

Les écoulements dans les entités 143A, 143B et 143F se font en direction de la partie captive de l'aquifère. Une alimentation des aquifères superposés à ces calcaires jurassiques semblent résulter de ces caractéristiques.

Cette entité 143 est intensément exploitée pour le système 143C correspondent à l'entité Vène-Issanka-Cauvy et Vise. Il en est de même pour la partie méridionale (terminaison de la Gardiole) de l'entité Mosson (143E). Par contre, l'entité 143A (secteur de Plaissan) et 143B (secteur de Villeveyrac) sont peu exploitées. En 143B, il existe cependant les prélèvements dans l'aquifère sous couverture avec l'ancien forage pétrolier de Pézenas qui est utilisé en récupération de calories pour la piscine de cette commune et le forage géothermique de la Castillonne à Montagnac utilisé en pisciculture, mais aussi l'ancien forage d'exhaure de la mine de bauxite de Villeveyrac qui sert actuellement à l'irrigation.

Cette entité est exploitée pour :

- l'AEP par les forages de la Crouzette à Castelnau le Lez (AEP du SI Garrigues Campagne), le forage du Crès (AEP du SI du Salaison), les forages de St Brès, les forages de la Lauzette à St Jean de Védas (SI du Bas Languedoc), les forages St Mamert à Plaissan (AEP du SI de la Moyenne Vallée de l'Hérault), les captages d'Issanka (AEP de la ville de Sète), la source Cauvy (AEP du SI de Balaruc et Frontignan), les forages du Flès (AEP de Villeneuve les Maguelone), le forage lou Garrigou (AEP partielle du hameau de Maurin) et le forage à Mireval (exploitation limitée). Il y a aussi des projets d'exploitation complémentaire de cette ressource en eau, notamment dans le secteur de Balaruc et Frontignan et dans le secteur de Pignan) ;
- l'irrigation : forage à Villeveyrac, forages le Martinet pour l'arrosage du Golf de Fontcaude à Juvignac et nombreux forages privés ;
- la géothermie ; forage de la piscine de Pézenas et forage la Castillonne à Montagnac ;
- le thermalisme : forages de l'établissement thermal de Balaruc les Bains ;
- l'industrie : établissements Midi Libre à St Jean de Védas, même si l'exploitation des eaux souterraines a été sensiblement réduite.

Les principales sorties d'eau que sont la source d'Avy à Grabels, la Vène et la Vise qui peuvent débiter plus de 2 m³/s en crue.

Dans l'entité 143C, les sorties sont très importantes, alors que dans les systèmes 143A, 143B et 143F, il n'y a aucune sortie naturelle, notamment en étiage et même en période moyennement pluvieuse. L'eau circulant dans ces systèmes s'écoule vers l'Ouest ou le Sud et alimente la partie captive de cet aquifère calcaire jurassique.

La pluie efficace sur l'ensemble de cette entité 143 est estimée à environ 42 Mm³/an, alors que les prélèvements sont évalués entre 12 et 15 Mm³/n. Cependant, il faut préciser que ces prélèvements ne prennent pas en compte les sorties naturelles, notamment en crue, ainsi que la source de la Vise qui apparaît dans le fond de l'Etang de Thau et dont le débit ne peut être mesuré.

Une attention particulière doit être apportée à la gestion et à l'exploitation des secteurs qui sont proches d'un déséquilibre. Il s'agit de la partie méridionale de l'entité 143E (Mosson) et la partie méridionale de l'entité 143C (système Vène Issanka, Cauvy et Vise).

Les détails du fonctionnement de ces entités 143A, 143B, 143C, 143D, 143E et 143F sont fournies dans les différentes fiches correspondantes.

DESCRIPTION DE L'ENTITE HYDROGEOLOGIQUE

Généralités : L'entité est composée de formations calcaires qui affleurent dans la partie nord (Causse d'Aumelas, Montagne de la Moure, pli occidental et oriental de Montpellier) et au Sud dans le massif de la Gardiole. Ces calcaires s'enfoncent sous des dépôts tertiaires dans le fossé de Montbazin-Gigean situé entre les deux structures et vers l'Ouest sous des formations marno-gréseuses du Crétacé supérieur et du Tertiaire. Plus au Sud encore, ces calcaires plongent à nouveau en direction des Etangs et de la Mer sous des formations quaternaires et tertiaires.

Limites de l'entité :

Au Nord : il s'agit du front du pli de Montpellier. La limite avec l'entité 557C0 semble être une limite étanche, bien que des échanges sont possibles entre les 2 unités

Au Nord Est, la sous entité 143F est en contact avec l'entité 142b (système karstique du Lez). Il s'agit aussi du front du pli de Montpellier. Les échanges entre les 2 unités ne semblent pas exclus, l'entité 142B pouvant alimenter l'entité 143.

A l'Ouest et au Sud Ouest : il s'agit d'une limite de captivité de cette entité 143 sous les formations du Crétacé supérieur et du Tertiaire (Oligocène et Miocène) 557C1.

Au Sud : il s'agit d'une limite de captivité de cette entité 143 sous les formations du Tertiaire (Oligocène et Miocène) des plaines littorales (328E2).

Au Sud Est : il s'agit d'une limite de captivité de cette entité 143 sous les formations quaternaires et tertiaires de la plaine de Mauguio (328E1)..

Au centre : il s'agit du fossé de Montbazin Gigean. La limite de l'entité 143 est une limite de captivité de cette entité 143 sous les formations tertiaires miocènes (557C1)

Substratum : marnes du Lias supérieur

Lithologie/Stratigraphie du réservoir : calcaires du Jurassique supérieur et moyen

État de la nappe : nappe libre au Nord et à l'Est dans les secteurs d'affleurement des calcaires jurassiques et captive vers le Sud et l'Ouest lorsque ces calcaires disparaissent sous des formations plus récentes.

Type de la nappe : monocouche

Caractéristiques : pas de signification globale étant donnée le caractère karstique de l'aquifère.

Prélèvements connus :

AEP : 7,5 Mm³/an sur les forages la Crouzette à Castelnaud le Lez, le forage du Crès, les forages de St Brès, les forages de la Lauzette à St Jean de Védas, les forages St Mamert à Plaissan, les captages d'Issanka entre Balaruc et Poussan, la source Cauvy à Balaruc, les forages du Flès à Villeneuve les Maguelone, le forage lou Garrigou à Lattes (AEP partielle du hameau de Maurin) et le forage à Mireval (exploitation limitée)

Irrigation : forage à Villeveyrac, forages le Martinet pour l'arrosage du Golf de Fontcaude à Juvignac et nombreux forages privés ;

la géothermie : forage de la piscine de Pézenas et forage la Castillonne à Montagnac ;

le thermalisme : environ 0,5 Mm³/an à partir des forages de l'établissement thermal de Balaruc les Bains ;

l'industrie.

Utilisation de la ressource : le prélèvement pour tous les usages (AEP, irrigation, industrie, géothermie, thermalisme) est évalué entre 12 et 15 Mm³/an.

Alimentation naturelle de la nappe : précipitations et pertes de cours d'eau notamment sur le Causse d'Aumelas (pertes du Coulazou)

Qualité : bicarbonatée calcique, dureté élevée, localement salée (ClNa) en bordure littorale à très minéralisée et chaude (eaux thermales chlorurées sodiques à Balaruc-les-Bains), parfois plus douce et plus tiède en secteurs captifs (forages de la Castillonne et de Pézenas) Variation sensible de la qualité à proximité du littoral en fonction des conditions de charge dans l'aquifère jurassique (source Cauvy, Ambressac, Vise et aussi la Robine de Vic).

Vulnérabilité : ressource vulnérable en fonction de la situation géographique et de la présence ou de l'absence de protection superficielle. Hormis le Causse d'Aumelas, la Montagne de la Moure et le sommet de la Montagne de la Gardiole, l'urbanisation est très importante sur cette entité

Bilan : excédentaire en moyenne (secteurs captifs et secteurs amont sous-exploités), mais problèmes spécifiques le plus souvent en été, qui sont liés aux recharges déficitaires et aux prélèvements les plus importants. Les secteurs proches de déséquilibre sont la partie méridionale de l'entité 143E (Mosson) et la partie méridionale de l'entité 143C (système Vène Issanka, Cauvy et Vise). Dans ces secteurs, l'exploitation est directement dépendante des conditions de charge dans l'aquifère par rapport à la charge des eaux de surface (cours d'eau, étangs et mer)

Principales problématiques : risques très importants de pollutions en secteurs lapiazés affleurants, et en zones côtières par les eaux saumâtres et salées en cas de surexploitation. Nécessité de gestion concertée et de respect des équilibres fragiles pour les différents usages autour de la Vise au Nord Est de l'étang de Thau (AEP par les sources de Cauvy et d'Issanka, eaux thermales, pisciculture, pêche, ...), et de respect d'une côte piézométrique basse à ne pas transgresser aux captages d'Issanka (AEP de Sète) et à comparer avec la cote des eaux superficielles et dans le secteur au Sud Ouest de Montpellier (secteur de St Jean de Védas et Villeneuve les Maguelonne).

BIBLIOGRAPHIE PRINCIPALE

MARCHAL JP (1986) Ressources en eau souterraine des systèmes aquifères calcaires jurassiques de l'Etang de Thau. Rapport BRGM 86SGN684LRO.

AURIOL J., CARLIER Ph., MARCHAL JP. (1988) Modélisation de l'aquifère karstique de l'Etang de Thau. Rapport BRGM 88SGN 459LRO.

MARCHAL, JP (1985) Synthèse hydrogéologique de la région Languedoc-Roussillon. Qualité-Quantité. Rapport BRGM/85 SGR 349 LRO.

MARCHAL JP., CARLIER Ph., OUDIN V(1990) Modélisation de l'aquifère karstique de l'Etang de Thau. Actualisation des données hydrogéologiques. Recalage du modèle. Simulations complémentaires. Rapport BRGM 90 R 30712 LRO 4S 90.

MARCHAL JP. BLAISE M. (2004) Actualisation de la synthèse hydrogéologique de la région Languedoc Roussillon. Rapport BRGM/RP-53020-FR.

TEISSIER JL. (1988) Etablissement thermal de Balaruc les Bains. Inventaire des ouvrages. Définition des zones de vulnérabilité aux pollutions de la nappe thermale. Rapport BRGM 88SGN891LRO.

CERGA (1991) Etude géologique et hydrogéologique de la bordure Sud Ouest de la Gardiole en vue de l'alimentation en eau potable des villes de Balaruc et Frontignan. Rapport CERGA.

DORFLIGER N., LE STRAT P. (2001) Etude du pourtour est de l'Etang de Thau. Phase 1. Définition du modèle géologique et inventaire des phénomènes karstiques. Rapport BRGM RP/50786.

LADOUCHE B., BAKALOWICZ M., COURTOIS N., DORFLIGER N., PINAULT JL., CHEMIN P., ANUS S.(2001) Etude du pourtour est de l'Etang de Thau. Phase 2. Fonctionnement hydrogéologique du système karstique de l'Etang de Thau. Rapport BRGM RP/50787.

LADOUCHE B., BAKALOWICZ M., DORFLIGER N., (2001) Etude du pourtour est de l'Etang de Thau. Phase 3. Caractérisation hydrochimique des réservoirs souterrains karstiques et thermaux. Rapport BRGM RP/50788.

ORENGO R. PAPPALARDO A. (1983) Etude des ressources en eau souterraine du secteur Castelnau le Lez – Vendargues.

SOMMERIA L. (1988) Etude hydrogéologique du secteur Castelnau - le Crès - Vendargues dans le cadre de la réalimentation du Salaison.

FLEURY P. LADOUCHE B. MARCHAL JP (2011) Caractérisation du comportement d'un indicateur piézométrique et définition des volumes prélevables sur les compartiments carbonatés Nord et Sud de l'entité MOSSON de la masse d'eau FR_DO_124. BRGM/RP-59658-FR

DILUCA J. C (1973) Contribution à l'étude hydrogéologique de la région de Montarnaud, Grabels les Matelles. Thèse 3^{ème} cycle Montpellier.

BURGEAP – ANTEA (2000) Etude préliminaire des aquifères patrimoniaux karstiques du bassin Rhône Méditerranée Corse. Région Languedoc Roussillon. Ensemble du bassin de Thau.

CAVALERA T., GREVELEC J. (2001) Synthèse et analyse des informations relatives à l'aquifère jurassique et aux différentes exploitations d'eau potable de la région Nord Est du massif de la Gardiole. Rapport.

VIGOUROUX Ph., MARCHAL JP., LE STRAT P., TEISSIER G. (2008) Calcaires jurassiques. Pli ouest de Montpellier et Massif de la Gardiole. Etat des lieux Rapport BRGM/RP-56503-FR.

BERARD P. (1995). Le bassin de Thau (Hérault). Synthèse des connaissances géologiques et hydrogéologiques. Rapport BRGM R38538.

ROUX L., GREVELLEC J. (1999) Essai par pompage dans deux cavités du Causse d'Aumelas. Rapport CG 34.

SAFEGE (1999) Expertise géologique et hydrogéologique du Causse d'Aumelas. Rapport SAFEGE.

LEDOUX E., De MARSILY G., SIMONET M. Etude sur modèle mathématique des écoulements souterrains du bassin de Villeveyrac. Rapport Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris LHM/R73/19

PALOC H. (1971). Etude de la source de la Vène et son réservoir calcaire. Causse d'Aumelas ; Bassin de Montbazin – Gigean. Rapport BRGM 71SGN317LRO.

COMBE (1992) Réflexion sur le système hydrothermal de Balaruc les Bains. Rapport ARMINES LHM/RD/92/1.

CG34/DIREN/BRGM/Agence Eau/DDAF 34. (1999). Etude du pourtour Est de l'Etang de Thau. Rapport de synthèse.

CROCHET Ph. (2000). Suivi du gisement hydrothermal de Balaruc les Bains. Rapport ANTEA A/18203/B.

LADOUCHE B., BAKALOWICZ M., DORFLIGER N., PINAULT JL., CHEMIN P., (2001) Etude du pourtour est de l'Etang de Thau. Phase 2. Synthèse générale. Rapport BRGM RP/50789.

BAILLY-COMTE V. (2008) Interactions hydrodynamiques surface/souterrain en milieu karstique. Thèse 3^{ème} cycle Montpellier.

DEROSIER P. (1984) Approche du fonctionnement hydraulique et physico-chimique des aquifères karstiques littoraux. Exemple du karst de la Gardiole. Thèse 3^{ème} cycle Université Montpellier.

SUCHON C. (1973) Hydrogéologie du Jurassique supérieur du bassin de Villeveyrac. Thèse 3^{ème} cycle Université de Montpellier.

CERGA (1993) Etude hydrogéologique en vue de la reconnaissance par forage des calcaires jurassiques de la région de Villeveyrac. Rapport CERGA.

DROGUE C. (1985). Reconnaissance préliminaire des possibilités hydrogéothermiques de l'aquifère jurassique dans la région de Plaissan. Rapport USTL.

CARTES GEOLOGIQUES CONCERNEES :

Lodève (989), Montpellier (990), Lunel (991), Sète (1016) et Pézenas (1015)

CARTES HYDROGEOLOGIQUES CONCERNEES :

Atlas hydrogéologique du Languedoc-Roussillon, feuilles de Montpellier et Pézenas

Carte hydrogéologique Sète à l'échelle 1/50 000

Sources principales

| Dénomination de la source | Commune | Indice BSS | X (LIISkm) | Y (LIISkm) | X (LIIE m) | Y (LIIE m) | Z (m) | Qmoy[m3/s] |
|--------------------------------------|---------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------|------------|
| Exsurgence n° 2 de l'Arche de Noé | COURNONTERRAL | 09906X0164 | 710.78 | 142.4 | 710947 | 1842220 | | 53 |
| Résurgence n°1 du Point 74 | COURNONTERRAL | 09906X0165 | 709.93 | 144.09 | 710094 | 1843912 | | 77 |
| Résurgence n°2 du Point 74 | COURNONTERRAL | 09906X0166 | 710.07 | 144.03 | 710234 | 1843852 | | 76 |
| Résurgence n°3 du Point 74 | COURNONTERRAL | 09906X0167 | 710.01 | 144.05 | 710174 | 1843872 | | 75 |
| Résurgence n°4 du Point 74 | COURNONTERRAL | 09906X0168 | 709.93 | 144.09 | 710094 | 1843912 | | 77 |
| Source Haute | COURNONTERRAL | 09906X0169 | 709.84 | 144.24 | 710004 | 1844062 | | 82 |
| Source de l' Homme Mort | FRONTIGNAN | 10162X0219 | 713.85 | 131.8 | 714030 | 1831606 | | 195 |
| Source n° 1 d'Antonègre | MONTBAZIN | 10161X0243 | 706.31 | 138.99 | 706473 | 1838801 | 150 | |
| Source n° 2 d'Antonègre | MONTBAZIN | 10161X0242 | 706.34 | 138.94 | 706503 | 1838751 | 148 | |
| Source n° 3 d'Antonègre | MONTBAZIN | 10161X0241 | 706.31 | 138.92 | 706473 | 1838731 | 149 | |
| Source n° 4 d'Antonègre | MONTBAZIN | 10161X0240 | 706.31 | 138.88 | 706473 | 1838691 | 144 | |
| Source de Veyrac | VILLEVEYRAC | 10161X0239 | 702.96 | 132.24 | 703122 | 1832038 | | |
| Source Maurie | VILLEVEYRAC | 10161X0237 | 704.01 | 136.4 | 704171 | 1836205 | | 0 |
| Source n° 2 du Domaine de Veyrac | VILLEVEYRAC | 10161X0236 | 702.61 | 131.45 | 702772 | 1831247 | | |
| Source n° 3 du Domaine de Veyrac | VILLEVEYRAC | 10161X0235 | 702.54 | 131.55 | 702702 | 1831347 | | |
| Source n° 4 du Domaine de Veyrac | VILLEVEYRAC | 10161X0234 | 702.47 | 131.6 | 702632 | 1831397 | | |
| Source n° 5 du Domaine de Veyrac | VILLEVEYRAC | 10161X0233 | 702.92 | 131.9 | 703083 | 1831697 | | |
| Source n° 6 du Domaine de Veyrac | VILLEVEYRAC | 10161X0232 | 702.93 | 132.2 | 703092 | 1831998 | | |
| Source n° 7 du Domaine de Veyrac | VILLEVEYRAC | 10161X0231 | 703.01 | 132.31 | 703172 | 1832108 | | 40 |
| Source n°1 du Domaine de Veyrac | VILLEVEYRAC | 10161X0230 | 702.78 | 131.52 | 702943 | 1831317 | | |
| Source Jeanne d'Arc | PALAVAS-LES-FLOTS | 10164X0057 | 729.06 | 137.8 | 729259 | 1837628 | | |
| Exsurgence n°3 de Rocliss | PIGNAN | 09906X0170 | 710.07 | 144.98 | 710234 | 1844803 | | 73 |
| Source Emergence de l'Abysse | BALARUC-LES-BAINS | 10165X0236 | 708.1 | 128.05 | 708274 | 1827845 | | 31 |
| Source Romaine | BALARUC-LES-BAINS | 10165X0237 | 708.6 | 127.6 | 708775 | 1827395 | | |
| Exurgence de la Paillade | MONTPELLIER | 09907X0445 | 719.45 | 149.89 | 719623 | 1849728 | | 85 |
| Source du Parc d'Issanka | POUSSAN | 10162X0175 | 709.93 | 131.65 | 710104 | 1831452 | 10.28 | |
| Source A du Parc d'Issanka | POUSSAN | 10162X0176 | 709.9 | 131.6 | 710074 | 1831402 | 9.8 | |
| Source B du parc d'Issanka | POUSSAN | 10162X0177 | 709.9 | 131.6 | 710074 | 1831402 | 9.74 | |
| Source d'Issanka | BALARUC-LE-VIEUX | 10162X0197 | 710.1 | 131.74 | 710274 | 1831543 | | 10 |
| Source Pavillon | POUSSAN | 10162X0010 | 710.15 | 131.96 | 710324 | 1831763 | 10.13 | |
| Source de la Roubine de Vic | VIC-LA-GARDIOLE | 10163X0015 | 716.8 | 133.99 | 716983 | 1833802 | 2 | 2 |
| Puits de la Vène | COURNONSEC | 10162X0217 | 709.8 | 138.04 | 709969 | 1837852 | | 45 |
| Source Cauvy | BALARUC-LES-BAINS | 10165X0235 | 709.1 | 128.4 | 709275 | 1828197 | | 2 |
| Source de Château Bas | LA BOISSIERE | 09905X0063 | 704.28 | 148.18 | 704433 | 1848003 | | 300 |
| Source de Cure Grenier | MONTBAZIN | 10161X0246 | 706.45 | 138.32 | 706613 | 1838130 | 133 | |
| Source des Oulettes (ou des Huitres) | MONTBAZIN | 10161X0086 | 707.88 | 135.9 | 708047 | 1835708 | | 55 |
| Source de Morinet | JUVIGNAC | 09907X0211 | 718.9 | 149.2 | 719073 | 1849037 | | |
| Source de la Clau | GIGEAN | 10162X0218 | 710.7 | 133.95 | 710873 | 1833757 | | |
| Source de la Madeleine | VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE | 10163X0028 | 720.4 | 137.4 | 720586 | 1837220 | | 5 |
| Source d'Embressac | BALARUC-LES-BAINS | 10166X0254 | 710.2 | 128.05 | 710377 | 1827847 | | 0 |
| Source des Trois Pointes | MONTBAZIN | 10161X0245 | 706.1 | 138.91 | 706262 | 1838721 | 158 | |
| Source du Mas d'Antonègre | MONTBAZIN | 10161X0244 | 708.01 | 139.15 | 708175 | 1838963 | 183 | |
| Fon Forte - Exsurgence | VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE | 10163X0027 | 721.4 | 137.34 | 721589 | 1837157 | | 1 |
| Source de Feaude | JUVIGNAC | 09907X0168 | 719.05 | 148.61 | 719224 | 1848446 | 42 | |
| Exurgence du Davis | GRABELS | 09907X0122 | 717.43 | 150.69 | 717600 | 1850527 | | 65 |
| Source de Rounel | VILLEVEYRAC | 10161X0238 | 703.4 | 132.6 | 703563 | 1832399 | | 52 |